GAMACHES

La Gamachoise
15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES
Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claude.tetu0153@orange.fr (mailto:claude.tetu0153@orange.fr)
http://lagamachoise.jimbo.com (http://lagamachoise.jimbo.com)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours n'est pas réciprocitaire.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 7 kms
- La Bresle
-La fontaine D'Arcy
- Fontaine du grand marché

Etangs : 58 hectares
- Etang Base Nautique
- Etang Saint Marguerite
- Etang du Moulin à Raines
- Etang Drague
- Etang de L'Epinoy

Membres du bureau

Président
TETU Claude

Vice-Président
PERCHERON Christophe

Trésorier
BOUCHER Frédéric

Secrétaire
TRANSINNE Bruno

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs
Pêche aux carnassiers
Pêche à la carpe de jour
Pêche aux salmonidés

Services

Ponton personne mobilité réduite
Aire de pique-nique
Pêche embarquée
Pêche en "Float Tube"

Présentation

L'association "la Gamachoise"

Rappel : aucune options à prendre pour la carte découverte moins de 12 ans et la carte découverte femme , possibilités de pêche en rivière et dans l'étang à truites .

L'AAPPMA de Gamaches compte de nombreux étangs et rivières qui ont toujours fait de la pêche un loisirs populaire dans la Vallée de la Bresle.

En effet, nos 8 kms de rivières de 1ère catégorie et nos étangs, vous attendent pour de sympathiques parties de pêche et moments de détente.

NOUVEAU tous pécheur ayant son permis en 1 er catégorie a
GAMACHES peut aller a l ancien parcours fédéral puisque la société en est locataire [partie haute du parcours .

Une réciprocité a etait mis en place avec Longroy pour pêcher à l etang de la base nautique moyennant un supplement de 15 euros pour reempoissonner

Toutes les espèces sont présentes et vous attendent suivant votre technique de pêche de prédilection.

Anguilles, brochets, sandres, carpes, poissons blancs, truites farios, truites de mer et saumons seront alors au rendez-vous, lors de votre passage.
En 2ème catégorie:
Etangs du stade et base nautique ou vous pourrez pêcher le carnassier et le poisson blanc.
Ponton pour personne à mobilité réduite à la base nautique .

Etang du moulin à raisne :possibilité de pêche à la truite ou au brochet (voir règlement sur place) Ponton pour personne à mobilité réduite .
Rempoissonnements pour un total de 1 tonne de truites arc en ciel plus les journées pêche .
En prenant votre carte de pêche à l AAPPMA de Gamaches vous disposez:

En 1 ere categorie de 8kms de rivière avec 6 rempoissonnements en truites fario pour un total de 600 kg

Vous pouvez pêcher dans la vallée de la Bresle où tous les types de pêche vous attendent : pêche aux blancs, carpe de nuit, pêche aux carnassiers, pêche à truite en résevoir, pêche en rivière, pêche à la mouche..

La base nautique d'une surface importante abrite de magnifiques poissons.

Les parcours en rivière de première catégorie offrent également la possibilité de pêcher de grand migrateur (saumon et truite de mer).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	-	97.00€	30.00€	42.00€	8.00€	18.00€	36.50€
OPTIONS							
Alevinage rivière	-	27.00€	10.00€	-	-	6.00€	-
Etang à truites	-	24.00€	11.00€	-	-	7.00€	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Monsieur Le Président - **Mr Claude Tetu** - 11 , rue de L' Epinoy - 80220 Gamaches -
Station Total - **Mr Frédéric Boucher** - 90-94, Rue Charles de Gaulle - 80220 Gamaches - 03 22 26 13 81

Réglement

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de consulter le site de l'AAPPMA ci-dessous.

Rappel : aucune options à prendre pour la carte découverte moins de 12 ans et la carte découverte femme , possibilités de pêche en rivière et dans l'étang à truites .

GAMACHES

La Gamachoise
15, place du Maréchal Leclerc - Mairie de Gamaches - 80220 GAMACHES
Tél. : 03-22-30-86-04 (tel:03-22-30-86-04) - Email : claude.tetu0153@orange.fr (mailto:claude.tetu0153@orange.fr)
http://lagamachoise.jimbo.com (http://lagamachoise.jimbo.com)

Fiche Parcours

La base nautique

Ce parcours n'est pas réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

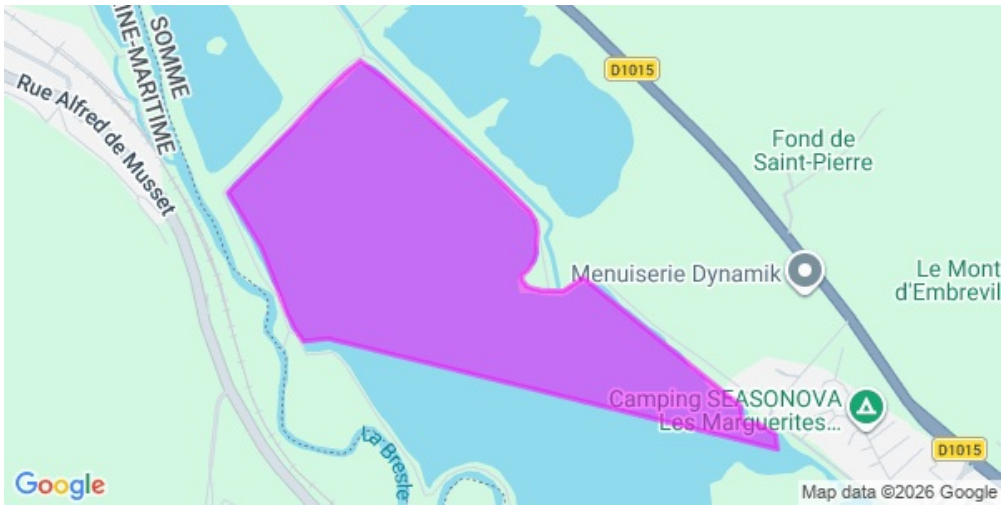
Surface : 0 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour

Services :

Aire de pique-nique



Berge gauche
Berge droite
Berge gauche et berge droite
Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Poisson nageur plus de 20 cm interdit.

4 lignes autorisés dont 2 pour le carnassier.

Amorçage en barque autorisé , bateau autorisé type Zodiac , gilet de sauvetage obligatoire.

Taille de capture du brochet : 60 cm et sandre : 50 cm

Peche interdite devant base nautique lorsque celle-ci est ouverte

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

21 septembre -> 28 février

- **Spécificité**

*Pêche interdite devant **la base nautique** lorsque celle-ci est ouvert*

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie

01 mars -> 21 septembre

- **Spécificité**

*Pêche interdite devant **la base nautique** lorsque celle-ci est ouvert*

- **Options**

Option carpe de nuit :
Carte Interfédérale : -
Carte Majeure : -
Carte Mineure : -
Carte Femme : -
Carte -12ans : -
Carte Hebdomadaire : -
Carte Journalière : -

- **Poissons présents :**

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie

Document non contractuel